



Service de police

Le 21 février 2007

Aux membres du CRTC

Objet : Appui à la demande d'Avis de recherche TV au CRTC.**Demandes : 2006-0508-2 et 2006-0509-0****Avis d'audience publique de radiodiffusion CRTC 2007-1**

Madame, Monsieur,

Le Service de police de la Ville de Québec a soutenu et collaboré avec Avis de recherche TV lors de sa mise en ondes sur la chaîne 46 Illico et lors de la création de son site Internet.

Outre la collaboration des autres services de la Ville de Québec, l'ensemble du personnel du Service de police, nos nombreux programmes de prévention, notre ligne 641-AGIR et notre site Internet; Avis de recherche TV fait partie des autres façons de faire afin que notre Service de police puisse atteindre certains objectifs fondamentaux dont :

- le rapprochement avec le citoyen;
- le partenariat avec d'autres institutions;
- le renforcement des mesures préventives;
- l'approche de résolution de problèmes;

Informar nos citoyens devient donc un élément incontournable en plus d'être un défi de tous les jours. Avis de recherche TV et sa contrepartie anglophone *All points bulletin* sont et seront des partenaires importants dans nos efforts d'aviser les citoyens sur la criminalité en cours et des moyens de prévention offerts afin qu'ils ne soient pas victimes de cette criminalité.

Présentement, nous constatons avec regret qu'Avis de recherche TV n'a pas les ressources nécessaires afin de se développer davantage et de répondre adéquatement à nos projets conjoints (clips vidéo de prévention, chroniques mensuelles, suivi de dossiers, programmes et services offerts et autres).

Le Service de police de la Ville de Québec soutient donc les demandes déposées récemment aux membres du CRTC par Avis de recherche TV afin de rendre obligatoire sa diffusion au service de base numérique des entreprises canadiennes de distribution (Cogeco, Vidéotron, Rogers, ExpressVu, StarChoice) et ainsi soutenir cette importante mission d'informer davantage la population de Québec et de l'ensemble du Canada sur les affaires policières.

Réjean Pleau, capitaine
Section des communications et
programmes de prévention